# Baptêmes dans la Paroisse St Jacques en Gâtine
# Votes du CPP du 17 octobre 2023

( en bleu surligné : les choix retenus par l'assemblée )

Etes-vous d'accord avec les propositions suivantes ?
Nb de votants: 38

Proposition n°1

Toute l'année, les baptêmes seront célébrés le dimanche à 11h30 après la messe là où elle aura lieu ( si la famille le souhaite, un baptême pendant la messe sera possible)

Oui,38 d'accord avec la proposition
Non, 0

Proposition n°2

Le samedi, les baptêmes auront lieu à 11h toute l'année, sauf s'ils se déroulent immédiatement après un mariage. Une souplesse sera possible en automne et hiver.

Oui, 38 d'accord avec cette proposition
Non,0

Proposition N°3

Choix 1 : 16
Chaque samedi, entre le 15 mars et le 1er octobre, sur la fraternité de Parthenay, les baptêmes auront lieu en alternance à Pompaire et Châtillon. Dans les 4 autres fraternités, un lieu de baptême sera proposé à tour de rôle ( 1/ Hauts de Gâtine, 2/ Thénezay 3/Secondigny, 4/ Mazières) Il y aura toujours 2 lieux de baptême sur la paroisse.
Choix 2 : 14
abstention : 6, n'ont pas participé au vote : 2
Sur la base de cette répartition des aménagements sont possibles en concertation avec les autres fraternités et suivant les disponibilités des célébrants

Proposition n °4

Il est souhaité qu'un ou plusieurs référents de chaque communauté locale soient présents...
Choix 1 : 18
Uniquement lors des célébrations de ces baptêmes
Choix 2 : 15
abstention : 4, n'a pas participé au vote : 1
Si possible également aux réunions de préparation des baptêmes de familles qui résident dans leur communauté

Même s'ils sont minoritaires, nous entendons dans les scores importants des choix 2 des questions 3 et 4, un appel à rester assez souples dans notre organisation.

Les résultats de ces votes seront publiés sur le site de la Paroisse et les familles en seront informées. Ces décisions seront réévaluées au CPP d'octobre 2024, après une année de fonctionnement